

Aménagement du centre bourg entre l'église et le complexe sportif

Aménagement du centre bourg entre l'église et le complexe sportif

Emmanuel DEJONGHE - dejonghe.emmanuel@orange.fr

En collaboration avec le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), le Conseil Général, les Bâtiments de France et la communauté des communes MACS, nous vous présentons l'avant-projet établi par le cabinet Pays-Paysages spécialisé en espaces publics, patrimoine, voirie et réseaux publics.

Quels sont les enjeux de cet aménagement :

- Aménager la zone pour ralentir la vitesse
- Marquer l'entrée du bourg
- Renforcer et créer des liaisons piétonnes entre les différents espaces
- Faciliter la traversée de la route départementale très fréquentée
- Mettre en valeur la sobriété du glacis de l'église
- Conserver et renforcer les masses boisées
- Préserver les espaces paysagers liés au plan d'eau
- Faire le lien avec les aménagements existants au cœur du bourg
- Retrouver une véritable place publique, lieu de rencontre et d'échange
- Créer un nouvel accès à l'espace sportif ainsi que des stationnements adaptés afin de restituer l'espace au piéton
- Donner à la salle omnisports un véritable parvis en prenant en compte le projet d'extension
- Proposer des espaces de jeunes adaptés à tous les âges dans un cadre boisé

Compte-tenu de l'importance de ces travaux et surtout de leur coût, cet aménagement sera réalisé par tranches. L'aménagement du parking en béton désactivé près de l'église, la démolition de la maison située à l'entrée du complexe sportif et la création d'un parking ont déjà été effectués.

Le plan d'aménagement de cet espace est consultable en mairie.

Vous pouvez toutefois visualiser ce plan d'aménagement, en cliquant sur les fichiers ci-après [pays paysages 1](#) [pays paysages 2](#)

Non



2010.06.29
18:54